

FLNS
Luxembourg



Fédération Luxembourgeoise
de Natation et de Sauvetage

3, route d'Arlon — L-8009 Strassen

☎ (+352) 43.50.89 — 📠 (+352) 42.91.14 — ✉ flns@flns.lu

LU⁺EMBOURG
LET'S MAKE IT HAPPEN

Le chemin des piscines à l'heure du déconfinement

Amendement au protocole général du 12 mai 2020

28 août 2020

7.6.3 Natation

Cet amendement décrit la phase II de l'organisation des entraînements de natation. Fort des expériences recueillies dans les clubs, il encadrera la rentrée sportive dans la nouvelle saison.

L'unité de base reste le couloir, aussi bien en bassin de 25m qu'en 50m.

Le protocole s'oriente désormais vers les catégories d'âge qui correspondent aux différents groupes d'entraînement dans les clubs. Ainsi le nombre maximum de nageurs est défini comme suit :

Age	max./couloir
9 ans et plus jeunes	12
10-13 ans	10
à partir de 14 ans	8

Dans le cadre de l'entraînement les plots de départ pourront être utilisés. Le protocole spécifique couvrant la piscine d'entraînement pourra toutefois être plus restrictif que les spécifications indiquées ici.